



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSignée SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ:

**Assemblée régulière avec public restreint,
Lundi le 5 juillet 2021 à 20h00,
À la salle communautaire**

Le conseil municipal tiendra sa prochaine Assemblée régulière avec public restreint, tel qu'autorisé par le décret 735-2021.

- ❖ La capacité maximale de personnes du public pouvant assister à la séance est limitée à 28;
- ❖ aucune réservation à l'avance n'est possible;
- ❖ l'accès à la salle sera disponible à partir de 19h45;
- ❖ le port du couvre-visage est obligatoire.

Un ordre du jour proposé sera disponible sur le site web de la Municipalité, au plus tard le 2 juillet 2021.

Il vous est possible de nous soumettre à l'avance toutes questions ou commentaires afin que nous le transmettions aux membres du conseil municipal; veuillez le faire par courriel à urbanisme@brebeuf.ca ou par téléphone au 819-425-9833 #5300, au plus tard le lundi 5 juillet 2021 à 12h.

La séance sera enregistrée et ensuite publicisée dans les meilleurs délais sur notre site web.

Donné à Brébeuf, ce 1^{er} juillet 2021

Annie Bellefleur

Annie Bellefleur, secrétaire-trésorière